



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 18 octobre 2022

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Caroline MIGLIORE, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA, Monsieur Jérôme VIAUD.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Marie-Louise GOURDON, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Yannick BERNARD à Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Anthony BORRE à Madame Caroline MIGLIORE.

RAPPORT N° 22-18 - Décision modificative n°1 de 2022 - budget principal

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2022, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen s'inscrit dans un contexte extrêmement contraint du fait des obligations réglementaires imposées par l'État et des répercussions de la situation économique et géopolitique mondiale. Elle est établie en équilibre à 4 920 455 € répartis de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 4 762 055 €,
- section d'investissement : 158 400 €.

Cette décision modificative n°1 enregistre essentiellement :

- des réajustements budgétaires permettant au service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) de financer des dépenses obligatoires,
- des virements et des transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire,

- un réajustement de crédits de paiements relatif à la modification des autorisations de programme et des crédits de paiement des opérations bâtementaires – plan pluriannuel de construction,
- un abondement complémentaire de la contribution et de la subvention d'équipement du Département.

A – La section de fonctionnement :

1- Les dépenses :

L'année 2022 est marquée par de fortes hausses réglementaires décidées nationalement (augmentation du point d'indice de la rémunération des agents de la fonction publique de 3,5 %; revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C et du personnel de la Sous-direction santé ; augmentation de 3,5 % des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Parallèlement à ces décisions de l'État, l'inflation des prix engendrée par la situation économique et géopolitique mondiale est venue impacter le coût de l'énergie et des matières premières (carburant, électricité, gaz) de manière substantielle.

Vous trouverez ci-dessous, détaillée, la traduction de ces dépenses supplémentaires :

- un abondement de crédits au titre du chapitre 011 « charges à caractère général » de 2 032 130,33 € dont notamment :
 - 381 200 € pour les dépenses d'énergies suite à la hausse des tarifs réglementés d'électricité et de gaz ;
 - 447 319 € du fait de l'augmentation depuis le début de l'année du coût des carburants ;
 - 785 000 € pour les petits équipements, les pièces détachées automobiles ainsi que les prestations de maintenance et de réparations des véhicules dont le coût a fortement augmenté.
 - 70 000 € au titre de l'augmentation des dépenses liées aux honoraires d'avocat et des frais d'assurance « dommage-ouvrage » suite à la livraison des nouvelles casernes ;
 - 128 489 € au titre des contrats de prestation de service dont notamment des prestations d'emménagement dans les nouvelles casernes, des prestations d'accompagnement informatique y compris concernant l'organisation des élections professionnelles ;
 - 101 790 € au titre d'un besoin complémentaire lié au règlement du fond d'insertion de personnes handicapées dans la fonction publique ;
 - 112 000 € en vue d'actions complémentaires de formations qui seront réalisées au cours du dernier trimestre et notamment l'organisation de la formation initiale des sapeurs-pompiers professionnels recrutés en fin d'année ;

- un abondement de crédits au titre du chapitre 012 « charges de personnel » de 2 735 710 M€ afin de pouvoir prendre ,notamment, en compte les récentes évolutions réglementaires décidées par l'État et s'imposant de fait au SDIS 06 :
 - 1 310 880 € pour la masse salariale :
 - l'augmentation du point d'indice de 3.5% à compter du 1^{er} juillet 2022, issu du décret n°2022-994 du 7 juillet 2022 portant revalorisation du point d'indice de la fonction publique ;
 - la revalorisation des grilles de catégorie C et du personnel de la Sous-direction santé, prévue par les deux décrets suivants :
 - le décret 2021-1818 du 24 décembre 2021 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022 « modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle »,
 - le décret 2021-1819 du 24 décembre 2021 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022 « modifiant divers décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ».
 - le recrutement de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels dès 2022, dans le cadre de formations initiales.
- 1 320 000 € concernant les indemnités de SPV (harmonisation des gardes SPV, revalorisation réglementaire des indemnités SPV).
- une inscription complémentaire de 75 000 € nécessaire aux écritures de cessions proposées en commission de réforme des ventes de biens (cf. délibération n°22-B23 du 17 mai 2022). Cette somme est la contrepartie de l'inscription budgétaire prévue en recette d'investissement,
- des réajustements, virements et transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

2- Les recettes :

Afin de financer les dépenses obligatoires ci-dessus exposées, le SDIS 06 propose d'inscrire les recettes suivantes :

- 1 700 000 € au titre de l'abondement complémentaire de la contribution 2022 du Département ;
- une inscription de 1 340 000 € correspondant à l'attribution d'une subvention du fonds de solidarité de l'Union européenne en faveur du financement des actions d'urgence et de remise en état, permettant le remboursement des frais engagés suite au passage de la tempête Alex du 2 et 3 octobre 2020 ;
- une inscription de 872 550 € au titre de la subvention versée par la direction générale de sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) pour le remboursement de la mise en œuvre des centres modulaires de vaccination sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin et le centre de Cap 3000 ;

- une inscription complémentaire de 47 500 € au titre du remboursement versé par DGSCGC pour la participation du SDIS 06 à la réalisation de dépistages COVID -19 à l'aéroport de Nice Côte d'Azur ;
 - une inscription complémentaire de 180 000 € au titre du remboursement par la DGSCGC de la participation du SDIS 06 aux colonnes de renfort extra-départementales durant les saisons 2021-2022 ;
 - un réajustement de 279 000 € suite à la parution de l'arrêté du 22 avril 2022 portant le tarif national d'indemnisation à 200 € ;
 - une inscription complémentaire de 250 000 € au titre des services de sécurité facturables assurés par le SDIS 06. En effet, durant les années 2020/2021 et du fait du principe de précaution lié à l'épidémie de Covid-19, aucune manifestation ni évènement extérieur n'avait pu avoir lieu. L'année 2022 marque une reprise de ces actions justifiant l'inscription complémentaire.
 - une inscription complémentaire de 14 665 € au titre du réajustement de l'inscription des crédits prévus en fonctionnement pour l'encaissement du FCTVA ;
 - une inscription complémentaire de 75 000 € nécessaire aux écritures de cessions proposées en commission de réforme des ventes de biens (cf. délibération n°22-B23 du 17 mai 2022)
- des réajustements, virements et transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

B – La section d'investissement :

Le SDIS 06 souhaite poursuivre, malgré le contexte actuel exceptionnellement contraint, un renouvellement optimisé des équipements et des actions entreprises dans le cadre de la politique bâtiminaire du SDIS 06.

Dans cette optique, le SDIS 06 propose d'inscrire les réajustements suivants :

1- Les dépenses :

- une diminution de 8 492,74 € concernant les remboursements du capital des emprunts en cours, afin de tenir compte de l'avancement des travaux de construction du plan pluriannuel en cours ;
- une inscription complémentaire de 400 000 € au titre de la subvention d'équipement attribuée à la commune de Lantosque dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée pour la restructuration du centre d'incendie et de secours en séance du 18 décembre 2018 et conformément à l'article L. 1424-18 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil d'administration a approuvé la décision de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Lantosque pour la restructuration d'un bâtiment, propriété de la commune,

mitoyen de l'actuel centre d'incendie et de secours afin d'y réaliser un ensemble de lieux de vie, chambres, salle de sport, salle de réunion et de formation.

Lors de la séance du 14 mai 2019, une estimation initiale avait évalué à 1 215 000 € le montant de cette opération susceptible de bénéficier d'une subvention du SDIS 06 à hauteur maximale de 80 % de la dépense HT subventionnable, soit 810 000 € de subvention conformément à l'article L. 1111-10 du code général des collectivités territoriales.

Une étude approfondie a conduit à une augmentation de l'enveloppe financière prévue initialement qui est désormais estimée à 1 512 500 M € HT, soit 1 815 000 € TTC.

Cette somme complémentaire s'explique par la forte augmentation du coût des matériaux, par les contraintes liées à la sécurisation du site, par le plan de prévention des risques liés aux émanations de fumées toxiques et par l'inflation des prix engendrés par la situation économique et géopolitique mondiale.

En conséquence, il vous est proposé de porter à 1 210 000 € la subvention à la commune de Lantosque pour la restructuration du centre d'incendie et de secours, comme suit :

- versement d'un acompte de 25% au démarrage de l'opération sur présentation de documents attestant du début des travaux et notamment, s'il y a lieu, d'un ordre de service. Le 30 décembre 2019, 202 500 € ont d'ores et déjà été versés par mandat n°13947.
 - acomptes successifs et solde sur présentation de factures, de tout justificatif des pièces comptables relatives au paiement du projet ou d'un état des dépenses dûment certifié par le comptable public.
- une diminution de 100 000 € au titre des crédits de paiement prévus initialement dans le cadre de l'opération de construction du CIS la Turbie, cette opération étant désormais achevée.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver les autorisations de programme et crédits de paiement relatifs à cette opération selon le tableau modificatif suivant :

CONSTRUCTIONS	A.P. votées	Proposition d'A.P.	C.P. antérieurs	C.P. 2022
La Turbie	4 850 000 €	4 750 000 €	4 661 541,06 €	88 458,94 €

- un réajustement des AP/CP du plan pluriannuel 2022/2026 d'acquisitions de matériels roulants, impliquant une nécessaire adaptation des volumes commandés par année liés aux contraintes et problématiques de livraison, tout en respectant les quantités maximales votées lors de la séance du 7 décembre 2021.
- des réajustements, virements et transferts de crédits, dont vous trouverez le détail dans le document joint en annexe, rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

2- Les recettes :

Afin de financer les dépenses d'investissement, le SDIS 06 propose d'inscrire les recettes suivantes :

- une subvention complémentaire d'équipement du Département de 500 000 €, portant la subvention d'équipement 2022 à 3,5 M€ ;
- une diminution de 500 000 € au titre de l'inscription budgétaire relative à l'emprunt et correspondant au réajustement des crédits de paiement destinés au financement des opérations bâtimementaires.
- une inscription complémentaire de 83 400 € au titre du réajustement de l'inscription des crédits prévus en investissement pour l'encaissement du FCTVA ;
- une inscription complémentaire de 75 000 € nécessaire aux écritures de cessions proposées en commission de réforme des ventes de biens (cf. délibération n°22-B23 du 17 mai 2022), Cette somme est la contrepartie de l'inscription budgétaire prévue en dépenses de fonctionnement,

* * *

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'approuver la présente décision modificative n°1 de 2022, d'un montant total de 4 920 455 € soit 4 762 055 € en section de fonctionnement et 158 400 € en section d'investissement, selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la présente décision modificative n°1 de 2022, d'un montant total de 4 920 455 € soit 4 762 055 € en section de fonctionnement et 158 400 € en section d'investissement, selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES-MARITIMES**

Numéro SIRET : 28060051100024

POSTE COMPTABLE : DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

M. 61

Décision modificative 1 (1)

BUDGET : SDIS BP (2)
Agrégé au budget principal de (3)

ANNEE 2022

(1) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(3) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	17
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	18
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	21
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	22
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	23
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	24
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	25
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	26
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	27
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	29

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	38
A3 - Etat des provisions	39
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	41
B7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL DU BUDGET	I + II	0,00	III + IV	0,00	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	158 400,00	158 400,00

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	158 400,00	158 400,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 762 055,00	4 762 055,00

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 762 055,00	4 762 055,00

TOTAL DU BUDGET (4)	4 920 455,00	4 920 455,00
----------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	158 400,00	0,00	158 400,00	83 400,00	75 000,00	158 400,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 687 055,00	75 000,00	4 762 055,00	4 762 055,00	0,00	4 762 055,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	4 845 455,00	75 000,00	4 920 455,00	4 845 455,00	75 000,00	4 920 455,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	2 032 130,33	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 735 710,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		583 540,00
74	Contributions et participations		4 154 715,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		5 000,00
Total gestion des services		4 767 840,33	4 743 255,00
66	Charges financières	-10 778,00	
67	Charges exceptionnelles	-6 600,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	-63 407,33	
76	Produits financiers		-60 000,00
77	Produits exceptionnels		78 800,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 4 687 055,00	II 4 762 055,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	75 000,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	75 000,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 75 000,00	IV 0,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	75 000,00
---	------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 4 762 055,00	II+IV+VI 4 762 055,00
----------------------------	-----------------------------	------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER–SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 83 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	-8 492,74	-500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) -50 000,00	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 135 358,29	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) -100 000,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	-218 465,55	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 158 400,00	II 83 400,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	75 000,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	0,00	75 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 0,00	IV 75 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	75 000,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 158 400,00	II + IV + VI + VII 158 400,00
----------------------------	-------------------------------	--------------------------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 032 130,33		2 032 130,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 735 710,00		2 735 710,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	-10 778,00	0,00	-10 778,00
67	Charges exceptionnelles	-6 600,00	75 000,00	68 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-63 407,33		-63 407,33
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		4 687 055,00	75 000,00	4 762 055,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 762 055,00
--	---------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-8 492,74	0,00	-8 492,74
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	-50 000,00	0,00	-50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00	0,00	400 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	135 358,29	0,00	135 358,29
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	-218 465,55		-218 465,55
Dépenses d'investissement –Total		158 400,00	0,00	158 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	158 400,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	583 540,00		583 540,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	4 154 715,00		4 154 715,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	-60 000,00	0,00	-60 000,00
77	Produits exceptionnels	78 800,00	0,00	78 800,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 762 055,00	0,00	4 762 055,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				4 762 055,00

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 400,00	0,00	83 400,00
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-500 000,00	0,00	-500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		75 000,00	75 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		83 400,00	75 000,00	158 400,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)				0,00
+				
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				158 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	21 859 262,00	0,00	2 032 130,33	2 032 130,33	23 891 392,33
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	21 859 262,00	0,00	2 032 130,33	2 032 130,33	23 891 392,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 893 234,00	0,00	2 735 710,00	2 735 710,00	120 628 944,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 212 669,00	0,00	0,00	0,00	1 212 669,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	1 212 669,00	0,00	0,00	0,00	1 212 669,00
66	Charges financières	560 594,00	0,00	-10 778,00	-10 778,00	549 816,00
67	Charges exceptionnelles	62 000,00	0,00	-6 600,00	-6 600,00	55 400,00
68	Dotations amortissements et provisions	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	173 626,28		-63 407,33	-63 407,33	110 218,95
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	14 711 500,00		75 000,00	75 000,00	14 786 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		156 492 885,28	0,00	4 762 055,00	4 762 055,00	161 254 940,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 254 940,28
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 797 897,31	0,00	583 540,00	583 540,00	5 381 437,31
74	Contributions et participations	145 522 486,69	0,00	4 154 715,00	4 154 715,00	149 677 201,69
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00	0,00	44 512,00
013	Atténuations de charges	1 189 850,00	0,00	5 000,00	5 000,00	1 194 850,00
76	Produits financiers	65 000,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	188 840,00	0,00	78 800,00	78 800,00	267 640,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	3 433 206,00		0,00	0,00	3 433 206,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		155 241 792,00	0,00	4 762 055,00	4 762 055,00	160 003 847,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 251 093,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 254 940,28
--	-----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	21 859 262,00	2 032 130,33	2 032 130,33
60611	Eau et assainissement	233 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 632 800,00	381 200,00	381 200,00
60621	Combustibles	9 000,00	6 721,00	6 721,00
60622	Carburants	1 376 334,00	447 319,60	447 319,60
60623	Alimentation	46 000,00	3 653,11	3 653,11
60628	Autres fournitures non stockées	307 600,00	60 706,68	60 706,68
60631	Fournitures d'entretien	126 200,00	-5 096,03	-5 096,03
60632	Fournitures de petit équipement	2 132 526,76	438 485,47	438 485,47
60636	Habillement et vêtements de travail	1 027 000,00	-13 049,00	-13 049,00
6064	Fournitures administratives	80 000,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	101 000,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	5 500,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	628 000,00	-40 000,00	-40 000,00
6067	Produits d'intervention	68 000,00	2 400,00	2 400,00
611	Contrats de prestations de services	2 919 800,30	128 489,00	128 489,00
6132	Locations immobilières	1 114 571,00	-2 244,00	-2 244,00
6135	Locations mobilières	528 600,00	9 609,00	9 609,00
614	Charges locatives et de copropriété	180 890,00	-189,00	-189,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	466 750,00	-7 572,00	-7 572,00
61551	Entretien matériel roulant	217 000,00	400 000,00	400 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	175 939,00	16 593,00	16 593,00
6156	Maintenance	2 179 063,19	-172 440,00	-172 440,00
6161	Multirisques	37 500,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	101 000,00	41 377,00	41 377,00
6168	Autres primes d'assurance	3 164 600,00	-3 441,00	-3 441,00
617	Etudes et recherches	501,00	0,00	0,00
61821	Abonnements	52 236,00	-1 000,00	-1 000,00
61828	Autres	7 500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	661 364,00	95 165,00	95 165,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 800,00	1 100,00	1 100,00
6188	Autres frais divers	11 917,75	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	7 010,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	66 309,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	13 400,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	52 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	89 880,53	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 319,47	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	50 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 600,00	-1 300,00	-1 300,00
6241	Transports de biens	9 852,00	2 569,00	2 569,00
6247	Transports collectifs du personnel	10 000,00	-1 269,00	-1 269,00
6251	Voyages, déplacements et missions	405 600,00	77 052,50	77 052,50
6255	Frais de déménagement	5 000,00	0,00	0,00
6258	Divers	16 500,00	-10 000,00	-10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	52 170,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	607 400,00	66 000,00	66 000,00
627	Services bancaires et assimilés	24 800,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	800,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	479 500,00	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	34 200,00	-20 000,00	-20 000,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	-500,00	-500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	324 928,00	101 790,00	101 790,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 893 234,00	2 735 710,00	2 735 710,00
6218	Autre personnel extérieur	14 004,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	711 999,00	-23 000,00	-23 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	671 143,00	-15 670,00	-15 670,00
64111	Rémunération principale titulaires	39 482 266,00	1 144 840,00	1 144 840,00
64112	SFT, indemnité résidence	945 642,00	0,00	0,00
64113	NBI	756 595,00	0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	17 800,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	30 892 121,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	420 834,00	180 000,00	180 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	2 500,00	0,00	0,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	14 339 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BP - DM - 2022

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
64145	Vacations versées aux employeurs	2 000,00	0,00	0,00
64146	Service de santé	1 849 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	100 000,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 597 371,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 746 269,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 803,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	183 940,00	-48 600,00	-48 600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	166 000,00	0,00	0,00
646	Allocations de vétéranse	655 200,00	0,00	0,00
6473	Allocations de chômage	64 463,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	195 000,00	-500,00	-500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 600 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 460 584,00	178 640,00	178 640,00
65	Autres charges de gestion courante	1 212 669,00	0,00	0,00
6521	Déficit des budgets annexes	500 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	42 034,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	257 423,00	0,00	0,00
656	Participations	160 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	232 800,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		140 965 165,00	4 767 840,33	4 767 840,33
66	Charges financières (B)	560 594,00	-10 778,00	-10 778,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	539 113,00	-10 778,00	-10 778,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 481,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C)	62 000,00	-6 600,00	-6 600,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 000,00	-1 000,00	-1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	1 400,00	1 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	20 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	173 626,28	-63 407,33	-63 407,33
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		141 781 385,28	4 687 055,00	4 687 055,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	14 711 500,00	75 000,00	75 000,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	30 000,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	30 000,00	75 000,00	75 000,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	14 651 500,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		14 711 500,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		156 492 885,28	4 762 055,00	4 762 055,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 254 940,28
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	128 792,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	108 311,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 481,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 797 897,31	583 540,00	583 540,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	1 240 000,00	250 000,00	250 000,00
7068	Autres prestations de services	2 691 847,31	309 500,00	309 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	580 000,00	6 700,00	6 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	286 050,00	17 340,00	17 340,00
74	Contributions et participations	145 522 486,69	4 154 715,00	4 154 715,00
744	FCTVA	45 000,00	14 665,00	14 665,00
74718	Autres participations Etat	285 000,00	1 100 050,00	1 100 050,00
7473	Participation départements	80 000 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7474	Participation communes	47 641 350,58	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	17 489 286,11	0,00	0,00
7477	Participation fonds européens	0,00	1 340 000,00	1 340 000,00
748	Autres participations	61 850,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	44 512,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 189 850,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	270 050,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	919 800,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		151 554 746,00	4 743 255,00	4 743 255,00
76	Produits financiers (B)	65 000,00	-60 000,00	-60 000,00
765	Escomptes obtenus	65 000,00	-60 000,00	-60 000,00
77	Produits exceptionnels (C)	188 840,00	78 800,00	78 800,00
7711	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	500,00	3 800,00	3 800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	88 240,00	75 000,00	75 000,00
7788	Autres produits exceptionnels	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		151 808 586,00	4 762 055,00	4 762 055,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 433 206,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	30 000,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	2 578 035,22	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	825 170,78	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 433 206,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		155 241 792,00	4 762 055,00	4 762 055,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	1 251 093,28
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 254 940,28
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses d'équipement	23 313 672,63	0,00	-14 641,71	-14 641,71	23 299 030,92
- Non individualisées en programmes d'équipement	23 313 672,63	0,00	-14 641,71	-14 641,71	23 299 030,92
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	23 313 672,63	0,00	-14 641,71	-14 641,71	23 299 030,92
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	607 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	1 007 500,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	607 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	1 007 500,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 680 423,02	0,00	-226 958,29	-226 958,29	1 453 464,73
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	3 433 206,00		0,00	0,00	3 433 206,00
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Dépenses d'investissement - Total	29 334 801,65	0,00	158 400,00	158 400,00	29 493 201,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

29 493 201,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL IV = I + II + III
Recettes d'équipement	10 500 000,00	0,00	0,00	0,00	10 500 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	3 750 000,00	0,00	83 400,00	83 400,00	3 833 400,00
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	14 711 500,00		75 000,00	75 000,00	14 786 500,00
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
Recettes d'investissement - Total	29 261 500,00	0,00	158 400,00	158 400,00	29 419 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

73 301,65

=

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

29 493 201,65

(1) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		23 313 672,63	0,00	-14 641,71	-14 641,71
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	1 201 030,55	0,00	-50 000,00	-50 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	-40 000,00	-40 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 101 030,55	0,00	-10 000,00	-10 000,00
21	Immobilisations corporelles	14 643 375,69	0,00	135 358,29	135 358,29
21351	Bâtiments publics	1 992 779,37	0,00	-288 111,42	-288 111,42
21531	Réseaux de transmission	234 500,00	0,00	-36 515,00	-36 515,00
21532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21538	Autres réseaux	340 736,58	0,00	-20 000,00	-20 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	5 760 723,36	0,00	446 578,00	446 578,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	1 585 062,80	0,00	56 825,70	56 825,70
21571	Ateliers	57 890,00	0,00	1 699,51	1 699,51
2158	Autres install., mat et outill. techn.	337 823,10	0,00	73 058,19	73 058,19
216	Collections et oeuvres d'art	4 500,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	2 192 906,82	0,00	97 386,03	97 386,03
2182	Matériel de transport	471 644,44	0,00	-1 967,00	-1 967,00
2183	Matériel informatique	543 100,00	0,00	-79 475,72	-79 475,72
2184	Matériel de bureau et mobilier	967 345,77	0,00	-117 210,00	-117 210,00
2188	Autres immobilisations corporelles	154 363,45	0,00	90,00	90,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 469 266,39	0,00	-100 000,00	-100 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	4 909 560,08	0,00	-100 000,00	-100 000,00
231735	Installations générales, agencements	2 259 706,31	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	607 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	607 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 680 423,02	0,00	-226 958,29	-226 958,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 329 560,36	0,00	-8 492,74	-8 492,74
1641	Emprunts en euros	1 329 560,36	0,00	-8 492,74	-8 492,74
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	347 862,66		-218 465,55	-218 465,55

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	10 500 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	3 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
1313	Subv. transf. départements	3 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	7 500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00
1641	Emprunts en euros	7 500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 750 000,00	0,00	83 400,00	83 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 700 000,00	0,00	83 400,00	83 400,00
10222	FCTVA	3 700 000,00	0,00	83 400,00	83 400,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (2) (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (2) (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	3 433 206,00	0,00	0,00
13911	Sub. transf. cpte rés. Etat, étab. nat.	1,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. cpte résult. régions	5 103,33	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. départements	817 234,09	0,00	0,00
13918	Autres sub. transf. équipement	2 831,36	0,00	0,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	1,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	30 000,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 578 035,22	0,00	0,00
	RECETTES (2)	14 711 500,00	75 000,00	75 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	14 711 500,00	75 000,00	75 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	30 000,00	75 000,00	75 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	417,86	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	29 582,14	0,00	0,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	6 750,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	1 014 175,04	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 179 352,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	536 852,76	0,00	0,00
281531	Réseaux de transmission	590 792,79	0,00	0,00
281532	Réseaux d'alerte	263 923,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	281 946,61	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 798 516,85	0,00	0,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	957 867,36	0,00	0,00
281571	Ateliers	68 541,31	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	290,00	0,00	0,00
28158	Autres immobilisations	182 616,55	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	0,00	0,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 188 407,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 215 678,26	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	431 483,92	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	468 982,72	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	315 564,84	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	114 314,99	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	300 000,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	300 000,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 502 593,80	-226 958,29	II -226 958,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 329 560,36	-8 492,74	-8 492,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 329 560,36	-8 492,74	-8 492,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 173 033,44	-218 465,55	-218 465,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	825 170,78	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	347 862,66	-218 465,55	-218 465,55

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 275 635,51	6 472 946,63	0,00	8 748 582,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 18 401 500,00	83 400,00	VI 83 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 700 000,00	83 400,00	83 400,00
10222	FCTVA	3 700 000,00	83 400,00	83 400,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		14 701 500,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	6 750,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 014 175,04	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	0,00	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 179 352,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	536 852,76	0,00	0,00
281531	Réseaux de transmission	590 792,79	0,00	0,00
281532	Réseaux d'alerte	263 923,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	281 946,61	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 798 516,85	0,00	0,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	957 867,36	0,00	0,00
281571	Ateliers	68 541,31	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	290,00	0,00	0,00
28158	Autres immobilisations	182 616,55	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	0,00	0,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 188 407,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 215 678,26	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	431 483,92	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	468 982,72	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	315 564,84	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	114 314,99	0,00	0,00
481...	Charges à répartir			
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	18 484 900,00	7 000 000,00	73 301,65	0,00	25 558 201,65

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	8 748 582,14
Ressources propres disponibles	VIII	25 558 201,65
Solde	IX = VIII - IV (4)	16 809 619,51

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû à la date de vote du budget
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021901340Y00001	23/11/2021	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006032203/43647895043	23/11/2021	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					35 614 513,00									
1641 Emprunts en euros (total)					35 614 513,00									
2003 MON214199EUR0219549	Dexia Credit Local	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003	914 513,00	F	EONIA + 0,10%	4,940	0,000		A	C	O	A-1
2007 MIN255318EUR0270300	Dexia Credit Local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F	EONIA + 0,10%	4,700	0,000		A	C	O	A-1
2007 MIN255320EUR0270304	Dexia Credit Local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F	EONIA + 0,10%	4,950	0,000		A	C	O	A-1
2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	05/05/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,340	0,000		T	C	O	A-1
2012.025/A10120105	Caisse d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00	F		5,870	0,000		T	C	O	A-1
2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00	F		5,690	0,000		T	C	O	A-1
2014 MON502150EUR	La Banque Postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00	F		2,400	0,000		T	C	O	A-1
2015 MON506772EUR	La Banque Postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00	F		2,120	0,000		T	C	O	A-1
2019 MON530109EUR0531454	La Banque Postale	13/12/2019	03/02/2020	01/06/2020	5 000 000,00	F		1,120	0,000		T	C	O	A-1
2020 MIN54519EUR	La Banque Postale	09/11/2020	06/09/2021	01/01/2022	6 000 000,00	F		0,950	0,000		T	C	O	A-1
2021 - 2890	Société Générale	23/08/2021	30/06/2022	30/06/2023	7 000 000,00	F		0,940	0,000		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					35 614 513,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		27 555 263,89					1 321 067,62	528 334,48	0,00	128 791,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		27 555 263,89					1 321 067,62	528 334,48	0,00	128 791,66
2003 MON214199EUR/0219549	N	0,00	A-1	314 530,07	6,00	F	4,940	46 311,28	15 537,79	0,00	0,00	1 104,17
2007 MIN255318EUR/0270300	N	0,00	A-1	172 924,29	1,00	F	4,700	172 924,29	8 127,50	0,00	0,00	0,00
2007 MIN255320EUR/0270304	N	0,00	A-1	1 346 354,20	16,00	F	4,950	57 141,74	66 644,53	0,00	0,00	26 590,01
2010.063/A101011W	N	0,00	A-1	1 025 000,00	11,00	F	3,340	100 000,00	32 982,50	0,00	0,00	5 624,90
2012.025/A10120105	N	0,00	A-1	3 109 371,87	16,00	F	5,870	126 356,99	182 263,69	0,00	0,00	32 568,61
2012.063/A1012250	N	0,00	A-1	733 333,46	6,00	F	5,690	133 333,32	39 413,79	0,00	0,00	3 414,00
2014 MON502150EUR	N	0,00	A-1	1 921 250,00	14,00	F	2,400	145 000,00	44 805,00	0,00	0,00	3 670,92
2015 MON506772EUR	N	0,00	A-1	1 282 500,00	15,00	F	2,120	90 000,00	26 473,50	0,00	0,00	4 190,60
2019 MON530109EUR/0531454	N	0,00	A-1	4 650 000,00	24,00	F	1,120	200 000,00	51 240,00	0,00	0,00	4 291,78
2020 MIN634519EUR	N	0,00	A-1	6 000 000,00	24,00	F	0,950	250 000,00	60 846,18	0,00	0,00	13 959,72
2021 - 2890	N	0,00	A-1	7 000 000,00	25,00	F	0,940	0,00	0,00	0,00	0,00	33 356,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIE/P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 555 263,89					1 321 067,62	528 334,48	0,00	128 791,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 555 263,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Bâtiments : Agencement Bâtiments	15	18/02/1998
L	Bâtiments : Construction Bâtiments	30	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mobilier	15	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Matériel de bureau	10	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mat. Électrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Matériel santé	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Incendie et secours	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Cellule Amovible Spécialisée	15	18/02/1998
L	Matériel informatique : Périphériques	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Poste de travail	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Système centraux	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Classiques	10	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Electrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Spécifiques	20	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Transmissions	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : GCA, SEMI REMORQUE	17	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : MRP	20	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Autres Vehicule /Secours	10	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VRM	6	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VSAB	8	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Garantie décennale EPA	5	18/02/1998
L	Véhicules Divers : Voitures	10	18/02/1998
L	Logiciels : logiciels d'application et progiciels	8	11/06/2010
L	Logiciels : Logiciels bureautiques	3	11/06/2010
L	Projet refonte syst opérationnel-evolution réseaux radioélec comm opérationnelles (SIOP)	15	14/10/2010
L	Véhicules Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR	17	23/06/2016
L	Véhicules Feux Urbains : EPA, EPSA, EPC	20	23/06/2016
L	Véhicules Feux de Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE)	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VL , VTP	12	23/06/2016
L	Mobilier / Matériel Bureau : Photocopieurs	5	22/06/2018

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES		A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					232 800,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	UDSPAM	Association	175 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	AMISDIS	Association	49 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	ADRASEC 06	Association	3 000,00
6574	21-39	Participation au budget de fonctionnement	Pupilles Orphelins	Association	5 800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	88 864 116,00	256 745,86	89 120 861,86	23 846 795,36	12 644 881,39	13 428 031,00	39 201 154,11	
CIS CANNES PASTOUR	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	330 000,00	800 000,00	3 370 000,00	
CIS CARROS	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	50 000,00	400 000,00	3 550 000,00	
CIS CASTAGNIERS	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	14 265,58	450 000,00	800 000,00	735 734,42	
CIS GUILLAUME	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	280 000,00	450 000,00	2 470 000,00	
CIS ISOLA	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	180 000,00	350 000,00	1 470 000,00	
CIS LA TURBIE	4 850 000,00	-100 000,00	4 750 000,00	4 661 541,06	88 458,94	0,00	0,00	
CIS NICE MAGNAN REHABILITATION ET RENFORCEMENT SISMIQUE	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	0,00	450 000,00	1 950 000,00	1 100 000,00	
CIS PEGOMAS	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	230 000,00	400 000,00	2 570 000,00	
CIS PUGET THIENERS	5 750 000,00	60 000,00	5 810 000,00	5 363 654,93	446 345,07	0,00	0,00	
CIS ROQUEBILLIERE	3 000 000,00	-107 713,64	2 892 286,36	2 887 330,36	4 956,00	0,00	0,00	
CIS ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	27 499,00	619 706,31	1 000 000,00	252 794,69	
CIS ST LAURENT DU VAR	3 200 000,00	-16 366,98	3 183 633,02	3 182 193,56	1 439,46	0,00	0,00	
CIS ST MARTIN DU VAR	6 950 000,00	300 000,00	7 250 000,00	4 406 473,36	2 843 526,64	1 200 000,00	3 354 304,00	
CIS ST MARTIN VESUBIE	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	15 696,00	630 000,00	450 000,00	2 470 000,00	
CIS ST SAUVEUR SUR TINEE	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	0,00	280 000,00	450 000,00	0,00	
CIS ST SAUVEUR SUR TINEE	3 400 000,00	-107 024,52	3 292 975,48	3 288 141,51	4 833,97	450 000,00	3 370 000,00	
CIS TOURRETTE LEVENS	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	
CIS VENCE	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 Camion Logistique	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	86 000,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 UMM Unité Mobile Mécanique	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 VSAV Petit gabarit électrique	2 336 020,00	48,00	2 336 068,00	0,00	1 360 044,00	68 000,00	976 024,00	
MATERIELS ROULANTS : 10 CCRL (SR ou OD)	276 000,00	0,00	276 000,00	0,00	0,00	0,00	207 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 12 VL Electrique	4 768 534,00	22 719,00	4 791 253,00	0,00	1 692 064,00	0,00	3 099 189,00	
MATERIELS ROULANTS : 16 CCFM	1 260 005,00	-77 826,00	1 182 179,00	0,00	400 000,00	300 000,00	482 179,00	
MATERIELS ROULANTS : 16 Porte Berce	609 000,00	19 764,00	628 764,00	0,00	319 764,00	0,00	309 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 BEA HR	1 583 400,00	-84 492,00	1 498 908,00	0,00	0,00	695 508,00	803 400,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 EPA	0,00	46 270,00	46 270,00	0,00	46 270,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 VLRH DUSTER	235 000,00	-19 116,00	215 884,00	0,00	215 884,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 VSAV 4x4	715 279,00	3,00	715 282,00	0,00	0,00	256 203,00	459 079,00	
MATERIELS ROULANTS : 24 VTU 1	932 548,00	14 731,00	947 279,00	0,00	371 300,00	0,00	575 979,00	
MATERIELS ROULANTS : 25 VLT	535 000,00	-51 378,00	483 622,00	0,00	100,00	105 522,00	378 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 28 VL	865 452,00	-42 493,00	822 959,00	0,00	0,00	822 959,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 CCRM	219 454,00	6 522,00	225 976,00	0,00	77 522,00	0,00	148 454,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 VSRM Chassis	556 362,00	-7 200,00	549 162,00	0,00	172 800,00	0,00	376 362,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 VSRM Equipement	150 818,00	0,00	150 818,00	0,00	0,00	36 050,00	114 768,00	
MATERIELS ROULANTS : 4 VL	1 486 557,00	18 010,00	1 504 567,00	0,00	293 205,00	293 205,00	918 157,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 FPT	1 221 101,00	38 596,00	1 259 697,00	0,00	477 754,00	0,00	781 943,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 FPPL	212 365,00	-12 792,00	199 573,00	0,00	38 908,00	29 500,00	131 165,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 VLM	175 200,00	0,00	175 200,00	0,00	0,00	66 990,00	108 210,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 VTP	5 597 829,00	258 715,00	5 856 544,00	0,00	0,00	2 253 954,00	3 602 590,00	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délimitations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) ⁽¹⁾	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
MATERIELS ROULANTS : 68 VTU 2	1 162 192,00	17 770,00	1 179 962,00	0,00	0,00	163 140,00	1 016 822,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		221,00	0,00	221,00	215,90	0,00	215,90
Adjoint administratif	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	99,00	0,00	99,00	96,90	0,00	96,90
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	23,00	0,00	23,00	22,80	0,00	22,80
Administrateur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	7,60	0,00	7,60
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	21,00	0,00	21,00	20,20	0,00	20,20
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35,00	0,00	35,00	33,40	0,00	33,40
FILIERE TECHNIQUE (c)		147,00	0,00	147,00	139,40	0,00	139,40
Adjoint technique	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	29,00	0,00	29,00	28,80	0,00	28,80
Agent de maîtrise principal	C	55,00	0,00	55,00	55,00	0,00	55,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	7,00	0,00	7,00	5,80	0,00	5,80
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Paramédical de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Vétérinaire (médecin hors classe)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1 254,00	0,00	1 254,00	1 250,20	0,00	1 250,20
Adjudant	C	555,00	0,00	555,00	553,30	0,00	553,30
Cadre de santé de 1ère classe (Commandant)	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé de 2ème classe (Capitaine)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre supérieur de santé (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	57,00	0,00	57,00	57,00	0,00	57,00
Caporal	C	72,00	0,00	72,00	72,00	0,00	72,00
Caporal-chef	C	66,00	0,00	66,00	66,00	0,00	66,00
Colonel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Commandant	A	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Contrôleur général	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier de classe normale (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe supérieure (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier hors classe (Capitaine)	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Lieutenant de 1ère classe	B	31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Lieutenant de 2ème classe	B	87,00	0,00	87,00	87,00	0,00	87,00
Lieutenant hors classe	A	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Lieutenant-colonel	A	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Médecin de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Pharmacien de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sapeur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	306,00	0,00	306,00	304,20	0,00	304,20
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 625,00	0,00	1 625,00	1 605,50	0,00	1 605,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indices (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière	B	MS	684	0,00	3-3-1°	CDI
technicien paramédical de classe supérieure	B	MS	707.0	0,00	3-3-1°	CDI
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière	A	TECH	1100	0,00	3-3-2°	CDD
technicien paramédical de classe supérieure	A	TECH	518,0	0,00	3-3-2°	CDD
Info ingénieur HORS CLASSE Directeur systèmes information	A	TECH	518,0	0,00	A	CDD
Ingénieur Chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	611	0,00	A	CDD
Ingénieur Chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	791.0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur principal Chargé des systèmes de traitement de l'alerte	A	OTR	1150.0	0,00	3-3-1°	CDI
Service de Santé et de Secours Médical Vétérinaire	B	TECH	599.0	0,00	3-3-2°	CDI
Médecin hors classe de SPP	B	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 1ère classe						
Technicien principal de 2ème classe chargé de la construction des opérations bâtimentaires						
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PIV : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement de population

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activités

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

DES ALPES-MARITIMES - SDIS BP - DM - 2022

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	28060051100263	SPA	non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/10/2022

Présenté par le président (1),

A Nice, le 18/10/2022

le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A Nice, le 18/10/2022

Les membres du conseil d'administration,

Carlin Jean-Jacques	
Carretero Didier	
Deliquaire Bertrand	
Dermit Jean-Pierre	
Duquesne Céline	
Gasiglia Bertrand	
Ginesy Charles-Ange	
Gourdon Marie-Louise	
Lafitte Jean-Pierre	
Lombardo Gérald	
Manfredi Gérard	
Migliore Caroline	
Olivier Michèle	
Sattonnet Anne	
Thaon Jean	
Verola Auguste	
Viaud Jérôme	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice: 22
 Nombre de membres présents: 17
 Nombre de suffrages exprimés: 14 + 2 pouvoirs

VOTES:
 Pour: 16
 Contre:
 Abstentions:

Date de convocation: le 3 octobre 2022

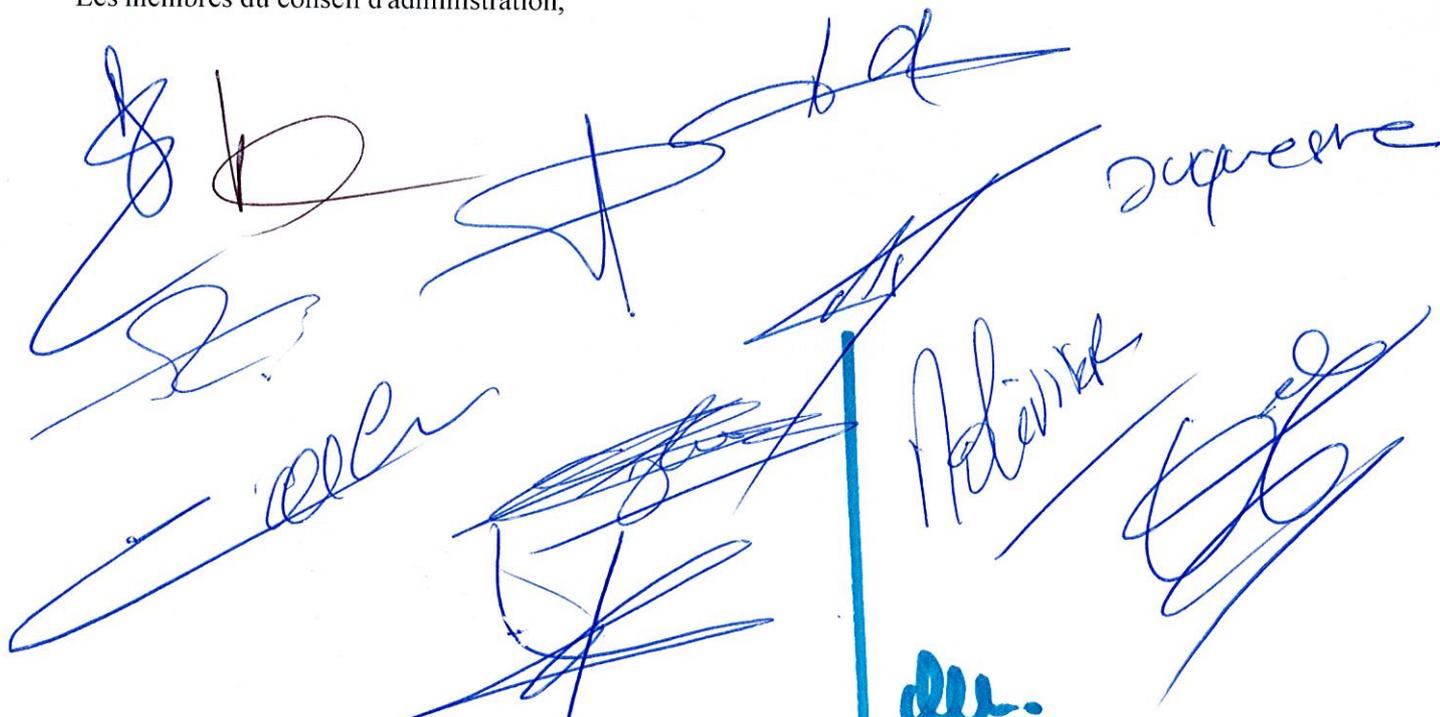
Présenté par le président,
 À Nice, le 18 octobre 2022

Le président,



Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session
 À Nice, le 18 octobre 2022

Les membres du conseil d'administration,



Certifié exécutoire par M. le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26 octobre 2022 et de la publication le 26 octobre 2022

A Villeneuve-Loubet, le 26 OCT 2022

